

**CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE CAVES**

**Réunion du Lundi 14 octobre 2019 à 18h**  
**Compte rendu n° 2019-05**

L'an **deux mil dix-neuf, le quatorze octobre à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de CAVES, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur **Bernard DEVIC, Maire**.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **4 octobre 2019**.

Présents : Bernard DEVIC, Danielle ORTUNO, André MOULIS, Sylvain GOMEZ, Thierry SAUZE, Eliane GOTTARDINI, Sylvie ONNIS, Philippe LANGOUSTET, Jean Pierre CORNET, Isabelle DORMIERES

- I. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 juillet 2019.
- II. Maitrise foncière et relation avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie
- III. Autres projets de Délibérations :
  - Demande de renouvellement de Subvention au Département pour Traversée Village
  - Demande de subvention au Syaden 11
  - DM n°1
  - Modification du Tableau des Effectifs
  - Convention Réseau Départemental de Lecture publique
  - Subventions aux associations
  - Prolongation exploitation Carrière RAZEL BEC
  - Approbation SCOT Grand Narbonne
  - Délibération de motion de soutien à la Trésorerie de Leucate
  - Délibération concernant le projet de centrale à béton de Roquefort des Corbières
- II. Autres informations :
  - Calendrier de fin d'année
  - Retour sur la rentrée scolaire 2019-2020
  - Situation des travaux des bassins versants
  - Suivi des activités des Amis de la Sainte Germaine
  - Travaux du Grand Narbonne concernant la Rue de la Fontaine
- III. Questions diverses

**Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal**

L'assemblée approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente du 22 juillet 2019.

## **Maitrise Foncière et relation avec l'Établissement Public Foncier d'Occitanie**

Monsieur le Maire rappelle le fonctionnement et l'intérêt d'un établissement Public Foncier qui travaille avec le Grand Narbonne

Il indique qu'il apparait nécessaire de conventionner avec cette structure afin de travailler de concert à la maitrise foncière pour l'aménagement de la commune. Il propose au Conseil de conventionner sur un préprogramme concernant les abords du parking face à la Maire et tous particulière les parcelles longeant la rue des figuiers.

Il rappelle qu'avec EPF Occitanie, la Mairie ne porte pas le cout financier de l'acquisition mais programme un besoin de maitrise foncière sur plusieurs décennies. C'est l'EPF qui acquiert, pour le compte de la Municipalité les bâtiments et parcelles ayant un attrait urbanistique.

## **Demande de renouvellement de Subvention au Département pour Traversée Village**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le dossier de l'aménagement de la traversée de Village avec l'implantation d'un plateau ralentisseur sur la RD 27. Il rappelle que cet aménagement a pour objectif de s'inscrire dans le prolongement de la nouvelle entrée de ville et surtout de réduire la vitesse sur la traversée du village.

Monsieur le Maire propose de travailler en étroite collaboration avec les services de l'ATD 11 afin de monter le dossier de demande de subvention d'investissement voirie.

Le coût du projet s'élève à 126 000,00€ T.T.C. soit 105 000,00 € H.T pour le secteur concerné dénommé « 1a ».Il propose de réaliser les travaux et de solliciter une aide du Département de l'Aude. La délibération est adoptée à l'unanimité

## **Demande de subvention au Syaden 11 pour les travaux d'aménagement de la traversée de Village**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le dossier de réhabilitation du réseau d'éclairage public de la Traversée du village sur l'Avenue des Corbières dans sa portion comprise entre le Giratoire des Corbières et l'intersection avec les rues des Muscats et de la Liberté.

Ce réseau est vétuste et peut être source d'accident. Il propose de réaliser les travaux sur l'année 2020.

La première phase de la rénovation de l'éclairage public de la Traversée du Village portera sur la rénovation de 7 points lumineux.

Le coût des travaux s'élève à 25 226.40 € T.T.C. soit 21 022,00 € H.T. Il propose de réaliser les travaux et de solliciter une aide au SYADEN. La délibération est adoptée à l'unanimité

## Décision modificative n°1 portant rectification du Budget Primitif 2019.

Vu le vote du Budget Primitif en date du 1<sup>er</sup> avril 2019  
Monsieur le Maire propose les modifications suivantes :

### DEPENSES FONCTIONNEMENT :

SECTION	CHAPITRE	ARTICLE	OBJET	MONTANT
Fonctionnement	011	611	Contrat de Prestation de Service	+ 5 000.00
Fonctionnement	011	63512	Taxes foncières	+ 5 000.00
Fonctionnement	011	6161	Multirisques	+ 5 000.00
Fonctionnement	012	6453	Cotisation aux Caisses de Retraite	+ 15 000.00
Fonctionnement	012	6451	Cotisation URSSAF	+ 15 000.00
Fonctionnement	022	022	Dépenses imprévues	-25 000.00
<b>TOTAL</b>				<b>+ 20 000.00</b>

### RECETTES FONCTIONNEMENT :

SECTION	CHAPITRE	ARTICLE	OBJET	MONTANT
Fonctionnement	074	74121	Dotation de solidarité rurale	+ 10 000.00
Fonctionnement	075	752	Revenu des immeubles	+ 10 000.00
<b>TOTAL</b>				<b>+20 000.00</b>

## Modification du Tableau des Effectifs

Suite aux évolutions de carrière liées à l'ancienneté, et en corrélation avec le vote du Budget Primitif du 1er avril 2019, Monsieur le Maire propose de modifier le tableau comme suivant

	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont Temps non complet
Attaché	A	1	1	
Rédacteur Principal 2eme classe	B	1	1	
Adjoint Administratif Principal Territorial de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	
Adjoint Administratif	C	2	2	
Agent de Maîtrise	C	1	1	
Adjoint technique Territorial Principal 1 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	
Adjoint technique Territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	2	
Adjoint technique Territorial	C	1	1	
Adjoint Territorial d'animation	C	1	1	

	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont Temps non complet

<b>Contrat à Durée Indéterminée</b>	<b>C</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>Contrat à Durée Indéterminée</b>	<b>C</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Contrat à Durée Déterminée</b> conforme à article 38 alinéa 7 de la <a href="#">loi n°84-53 du 26 janvier 1984</a>	<b>C</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>Contrat à Durée Déterminée</b> conforme à article 38 alinéa 7 de la <a href="#">loi n°84-53 du 26 janvier 1984</a>	<b>C</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Contrat Unique d'Insertion</b> dans le cadre d'emploi d'adjoint territorial d'animation	<b>C</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>Contrat à Durée Déterminée</b>	<b>C</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>Contrat d'Avenir</b> sur poste d'agent technique	<b>C</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Contrat à Durée Déterminée</b> conforme aux contrats saisonniers sur poste d'agent technique	<b>C</b>	<b>3</b>		

L'assemblée adopte à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs

### **Convention Réseau Départemental de Lecture publique**

Monsieur le Maire de la Commune de CAVES donne lecture à l'assemblée de la convention d'adhésion au réseau départemental de bibliothèques de l'Aude fixant les obligations de la commune et celles du Département par l'intermédiaire de la Bibliothèque Départementale de l'Aude.

L'assemblée approuve cette convention à l'unanimité

### **Subventions aux associations**

Monsieur le Maire souhaite informer le Conseil Municipal de la situation délicate que rencontre l'association ACCA de CAVES. En effet, les nouvelles charges fédérales qui pèsent sur les ACCA en matière de réglementation et génèrent q des difficultés financières au sein du fonctionnement de l'association oblige l'ACCA à demander une subvention supplémentaire exceptionnelle de 300 euros.

L'adoption de l'attribution de cette subvention est votée à la majorité de dix voix contre une sous réserve d'un examen approfondi des comptes de l'association sera réalisé par le Maire ou un de ses adjoints afin de s'assurer du bienfondé du versement de cette subvention.

Monsieur le Maire propose également d'attribuer une subvention de lancement pour la nouvelle association « Les amis de Sainte Germaine » pour un montant de 500 €. Il est rappelé que l'objectif dl'association est d'accompagner le projet de rénovation nécessaire et obligatoire de l'église de CAVES en partenariat avec la Fondation du Patrimoine

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'attribution de cette subvention à l'association « Les amis de Sainte Germaine »

### **Délibération de motion de soutien à la Trésorerie de Leucate**

Monsieur le maire rappelle les projets déjà présentés dans le cadre de la géographie revisitée dans le département de la Corrèze, la Haute-Vienne et la Creuse par le Ministre de l'action et des comptes publics.

Monsieur le Maire informe sur la fermeture programmée des trésoreries de proximité pour les remplacer par des points de contact (permanence dans les Mairies, bus itinérants, rendez-vous par vidéo, présence ponctuelle dans les MSAP (maisons de services publics).

Monsieur le maire rappelle le projet de transfert des missions topographies à l'IGN, ainsi que le souhait exprimé lors du grand débat pour que les services publics soient maintenus compte tenu de leur rôle de cohésion sociale et d'équilibre territorial,

Le Conseil Municipal s'associe donc unanimement à cette motion de soutien au maintien de la Trésorerie de Leucate

### **Délibération concernant le projet de centrale à bitume de Roquefort des Corbières**

Monsieur le Maire rappelle que les communes voisines de ROQUEFORT DES CORBIERES et LAPALME se sont positionnées contre le projet de centrale à bitume sur la Commune de ROQUEFORT DES CORBIERES.

Monsieur le Maire propose vu le contexte local de prendre une délibération de principe pour soutenir les positions des conseils municipaux de ROQUEFORT DES CORBIERES et LAPALME.

Malgré le fait que la commune de CAVES ne soit pas directement impactée par les nuisances environnementales d'un tel projet, il apparaît nécessaire de soutenir les positions communes des municipalités mitoyennes de notre bassin de vie.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### **Autres informations :**

#### **Carrière de CAVES**

Monsieur le Maire indique que la société RAZEL-BEC demande une prolongation d'autorisation d'exploitation de la carrière de CAVES.

Il souhaite obtenir l'aval du Conseil Municipal pour positionner la réponse de la Municipalité. L'exploitant souhaite renouveler sa convention d'exploitation sans créer ni nuisances supplémentaires ni nouveau forage.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la prolongation d'autorisation d'exploitation de la carrière

#### **Calendrier de fin d'année**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que de nombreux rendez-vous sont à programmer pour la fin de l'année. Après avoir ce jour inauguré en présence de nombreux acteurs institutionnels l'espace jeune conçu par le Chantier « Idéal », Monsieur le Maire précise les dates suivantes :

- Jeudi 24 Octobre 2019 : Soirée des Vins primeurs avec la Cave Coopérative
- Lundi 28 Octobre : Début des travaux, Rue de la Fontaine
- Lundi 25 Novembre 2019 : Commission communale des Impôts directs
- Jeudi 28 Novembre 2019 : Commission financière
- Lundi 16 Décembre 2019 : Soirée des Partenaires
- Mercredi 18 Décembre : Noël des Agents communaux
- Jeudi 19 Décembre : Repas de Noël avec l'École
- Lundi 9 Décembre : Conseil Municipal

Monsieur le Maire indique qu'un auteur est également attendu en décembre à la Médiathèque et propose de fixer avec l'Assemblée la date des Vœux à la population le **Dimanche 5 Janvier 2020**.

### **Retour sur la rentrée scolaire 2019-2020**

Monsieur le Maire demande à Madame ORTUNO de résumer les actualités de la rentrée scolaire.

Elle indique que deux nouvelles enseignantes sont présentes dans l'effectif. Madame Christine DIANT, dans un premier temps nommé Directrice, a été remplacée sur son poste par l'Académie pour des raisons administratives par la nouvelle directrice Madame Virginie RUIZ. Madame Roselyne BOURDREL vient compléter l'équipe auprès de Marie Cécile CLERC.

La rentrée s'est déroulée dans d'excellentes conditions et les visites tant de l'Inspecteur d'Académie que du Docteur de la Protection Maternelle Infantile n'ont fait que confirmer la qualité d'accueil proposée aux élèves sur l'école de CAVES. Pour information, des travaux se dérouleront sur l'école de Treilles (SIVOS) où sont majoritairement des enfants de Caves.

### **Situation des travaux des bassins versants**

Monsieur le Maire indique que le Syndicat des Bassins versants des Corbières Maritimes qui a la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux aquatiques et Protection contre les Inondations) réalise actuellement un plan de travaux 2019 – 2022 sur l'ensemble des communes du périmètre. Dès cette année et le début 2020, des travaux d'entretien viendront optimiser la situation de l'Arena financés par le Syndicat.

### **Suivi des activités des Amis de la Sainte Germaine**

Depuis le Samedi 21 Septembre dernier, une nouvelle association est née à CAVES. Il s'agit « des Amis de Sainte Germaine » dont le but est de valoriser le patrimoine local et de mettre en lumière l'histoire du village à travers le XIXème et XXème siècle. Sa Présidente, Gloria LANGOUSTET souhaite créer une dynamique autour d'un projet de rénovation de l'Eglise.

Monsieur le Maire se félicite que des initiatives bénévoles et associatives viennent accompagner le travail quotidien de la Municipalité à valoriser le patrimoine communal à l'image également du travail sérieux et minutieux opérée par l'Atrium sur les « caves », puits, les familles anciennes...

Une présentation du travail de l'ATRIUM sera programmée dans l'hiver 2019/2020.

### **Travaux du Grand Narbonne concernant la Rue de la Fontaine**

Suite à la réunion publique d'information qui s'est tenue au foyer le Mardi 3 Septembre dernier, Monsieur le Maire indique que les travaux respectent le calendrier prévisionnel ; ils débuteront dans les jours suivant le Conseil.

Il indique également qu'une attention toute particulière sera menée par les élus et les agents municipaux pour faciliter la circulation, le stationnement et pour limiter les nuisances et gênes diverses pour les riverains ainsi que la boulangerie.

### **Questions diverses**

Travaux logement communaux : Monsieur André MOULIS rappelle que des travaux de réaménagement de la toiture du logement sis 14 rue de la Fontaine sont en cours de réalisation.

Fibre Optique : Monsieur le Maire indique que les travaux de déploiement de la fibre optique se poursuivent dans toutes les rues du village et que la commercialisation débutera au 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Espace Jeune : Monsieur le Maire rappelle que ce jour, l'espace jeune situé face à l'école a été inauguré avec le Chantier d'insertion IDEAL. Des luminaires viendront compléter le dispositif.

Végétalisation du Parking : Monsieur le Maire rappelle qu'un projet en partenariat du Parc Naturel Régional va être mis en place pour aménager et végétaliser le parking face à la Mairie.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 19h30